

Le Bâtonnier

Dakar, le 13 mai 2020

Avis

Chers Confrères,

Je vous informe qu'à la suite de l'adaptation de la stratégie de lutte contre la pandémie (covid 19), décidée par le Président de la République et à l'invitation du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, les audiences des Cours et Tribunaux reprendront à compter du lundi 18 mai 2020.

Il est vraisemblable qu'un rythme normal soit trouvé autour du 02 juin 2020, terme fixé pour l'état d'urgence.

L'attention de toutes et de tous est particulièrement attirée sur la stricte observation des mesures de sécurité.

Portons donc nos masques, armons-nous de nos gels hydroalcooliques, rompons avec les poignées de main et les accolades, bref observons la distanciation sociale.

Il y va de notre survie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne reprise et le salut, face à ce fléau inédit.

Bien confraternellement.

Maître Papa Laïty NDIAYE

